

## Edito

par **Alain Régnier**,  
Préfet, Délégué interministériel



### L'accueil et l'intégration des personnes réfugiées sont une richesse pour la France.

L'accueil et l'intégration des personnes réfugiées sont une richesse pour la France. Mes nombreux déplacements montrent que la rencontre est le premier pas vers les belles histoires d'intégration. Aux côtés des élus, des services de l'Etat local, des associations, des entreprises ou encore des réfugiés, je souhaite construire l'intégration au plus près des territoires. Car si l'Etat doit jouer son rôle d'ensemblier, c'est dans nos villes et villages que les personnes protégées s'intègrent.

Travailler avec les territoires, c'est repenser le dialogue entre les acteurs de l'accueil et de l'intégration. Conformément au souhait du Premier ministre, j'ai pu concrétiser un nouveau partenariat avec les territoires à travers la signature de dix contrats métropolitains. Chaque contrat sera unique, à l'image du territoire dans laquelle il s'inscrit. L'entreprise est un acteur central du territoire qui s'investit et participe largement à l'intégration des personnes réfugiées.

Un an après le comité interministériel à l'intégration, la Délégation a lancé l'ensemble des chantiers ambitieux voulus par le Gouvernement. Ces quelques pages de présentation de la DiAir vous donneront l'étendu des actions menées : Volont'ir, Agora, FIT, Fabriques, Agi'r, communication, contractualisation, réinstallation, appel à projet PIC réfugiés, etc. Cependant, je reste à l'écoute des besoins et pleinement mobilisé pour améliorer la vie quotidienne des personnes réfugiées et changer les regards portés sur les migrations.

« La France doit jouer pleinement son rôle à l'égard de ceux qui sont en besoin manifeste de protection, et qui relèvent de ce fait du droit d'asile, les persécutés, les combattants de la liberté. Et c'est sa vocation. »

Emmanuel Macron  
Président de la République

## Journée mondiale des réfugiés

Cette année à nouveau, la DiAir et l'ensemble de ses partenaires se sont mobilisés pour donner de la visibilité aux personnes réfugiées, faciliter leur intégration et changer les regards, à l'occasion de la journée mondiale qui leur a été consacrée le 20 juin. Différents temps d'échanges et rendez-vous ont été proposés au cours de cette journée, à Paris et dans les territoires.

➔ Voir l'inventaire des événements ici : [aveclesrefugies.fr](http://aveclesrefugies.fr)

Cette journée de l'ONU représente une belle opportunité d'informer sur l'intégration des personnes qui ont été contraintes de fuir leur pays et demander l'asile « ailleurs ». C'était aussi l'occasion pour l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, ou de la société civile, d'organiser des activités de sensibilisation et de mobiliser des ressources.

La DiAir a proposé à cette occasion plusieurs rendez-vous thématiques au cours de la journée : marché aux saveurs, table ronde « Cohabitation solidaires », tournoi sportif pour et #AvecLesRéfugiés, expositions... ➔ Voir le détail ici : [bit.ly/DocDiAirJMR2019](http://bit.ly/DocDiAirJMR2019)

## Rôle et missions de la DiAir

Le délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés a pour mission de participer à la définition et à l'animation de la politique d'accueil et d'intégration des réfugiés. Pour cela, il coordonne l'action des différents ministères dans plusieurs domaines, notamment : la maîtrise de la langue française, l'accès au logement, à l'emploi et à la formation, aux soins et aux droits, à l'éducation et la culture.

Par ailleurs, conformément à la lettre de mission du Premier ministre, le délégué interministériel met en œuvre une coordination et une mobilisation globale des acteurs à tous les niveaux : administration centrale ou déconcentrée, collectivités territoriales mais aussi associatifs et de la société civile.

A l'occasion du Comité interministériel à l'intégration (CII) qui s'est tenu le 5 juin 2018, La DiAir s'est vue confier le pilotage de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'intégration des personnes réfugiées.

Le délégué veille également à l'accompagnement des réfugiés réinstallés pendant au moins un an après leur réinstallation. Pour cela, il mobilise les différents services de l'Etat, et travaille avec les collectivités territoriales, le secteur associatif et les représentants de la société civile.



20 Juin 2019

[www.accueil-integration-refugies.fr](http://www.accueil-integration-refugies.fr)

Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés  
Adresse postale : Place Beauvau - 75800 Paris Cedex 08  
Bureaux : 18, rue des Pyrénées Paris 20<sup>ème</sup>  
contact-diAir@interieur.gouv.fr - tél. +33 (0)1 72 71 69 75



MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR

## Les réfugiés « réinstallés »

Avec le Haut commissariat des Nations-unies pour les réfugiés (HCR), la France a pris des engagements forts à l'attention des réfugiés syriens et subsahariens qui vivent des drames humains. Ainsi dans la pleine application de la Convention de Genève du 28 juillet 1951, ce sont 10.000 femmes, hommes et enfants que notre pays s'est engagé à accueillir et intégrer au sein de la société française. Ce programme dit de « réinstallation » coordonné par la DiAir offre une double opportunité : celle donnée aux personnes réfugiées contraintes à l'exil, et celle donnée aux villes et villages de France, d'investir dans la diversité et de nourrir leur dynamisme. A ce jour, plus de 7.500 personnes ont déjà été accueillies sur le territoire Français.

## La Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration

**Lors du Comité interministériel à l'intégration (CII) du 5 juin 2018, la Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés portée par le ministre de l'Intérieur, a été présentée. Le pilotage de cette stratégie a été confié à la DiAir**

La stratégie nationale d'accueil et d'intégration des réfugiés validée le 5 juin 2018 lors du comité interministériel à l'intégration présidé par le Premier ministre vise le renforcement de la politique d'intégration dans les domaines principaux de l'apprentissage linguistique, de l'accès aux droits, de l'intégration professionnelle, du logement ainsi que de l'accès aux soins.

L'une des principales mesures concerne l'apprentissage linguistique avec la rénovation du contrat d'intégration républicaine (CIR) opérationnel depuis mars dernier avec un doublement (400 heures), voire un triplement (600 heures) des heures de français et un entretien de fin de CIR pour une orientation vers un parcours d'accompagnement dans l'emploi.

En matière d'accès aux droits, l'attestation familiale provisoire permet d'accélérer l'ouverture des droits sociaux des bénéficiaires de la protection internationale. Une prestation d'accompagnement pour l'ouverture des droits des réfugiés (non hébergés) 6 mois après l'obtention de leur statut est également proposée sur tout le territoire depuis janvier 2019.

En matière d'intégration professionnelle, les ministères du travail et de l'Intérieur ont déployé de nombreuses mesures avec le service public de l'emploi, l'Ofii et les missions locales pour renforcer

l'orientation et l'insertion professionnelle des réfugiés. Des parcours adaptés pour les jeunes de moins de 25 ans sont en cours d'expérimentation (Pial). De même, le programme « Hope » (Hébergement, Orientation et Parcours vers l'Emploi) se poursuit pour un minimum de 1500 réfugiés et se voit complété de dispositifs proches d'accompagnement à l'emploi se développant progressivement sur l'ensemble des territoires.

En matière de logement, la Dihal poursuit l'accélération de la mobilisation des logements pour les réfugiés en lien avec les préfetures et les bailleurs sociaux. L'objectif de 16 000 logements a été fixé en 2019 avec le recours à des solutions adaptées aux besoins et ressources des réfugiés comme l'hébergement citoyen ou les colocations solidaires.

Concernant l'accès aux soins, le parcours santé migrants est en cours de déploiement par les Agences régionales de santé (ARS) en lien avec la mise en place des nouveaux centres de psycho-traumatismes par le ministère des solidarités et de la santé.

Enfin, l'accent a été mis sur un renfort de la gouvernance locale concernant l'intégration des réfugiés confiée aux préfets.



## La mobilisation des territoires

La mobilisation des territoires est au cœur de l'action de la DiAir. Au cours de ses déplacements, le délégué interministériel a toujours à cœur de valoriser l'engagement des acteurs locaux, associatifs ou élus des collectivités locales, essentiel pour permettre l'intégration des personnes réfugiées dans la société. Pour soutenir cette mobilisation, la délégation a mis en œuvre plusieurs actions devant répondre à des attentes très diverses.

**Solid'r**, réseau des maires engagés en faveur de l'intégration des réfugiés, réunit à ce jour plus de 200 élus : ce réseau est un outil efficace pour l'identification des enjeux du quotidien des personnes réfugiées installées dans les territoires et leur apporter des réponses concrètes. ➔ Rejoindre le réseau ? Inscrivez-vous ici : [www.bit.ly/SolidaiR](http://www.bit.ly/SolidaiR) (respectez majuscules)

La DiAir va signer d'ici l'été 2019 dix **Contrats territoriaux d'accueil et d'intégration** avec les métropoles. Sur la base d'un diagnostic partagé, des actions nouvelles, financées à hauteur de 300 000 € par la DiAir, seront portées dans chaque métropole. Un premier contrat de contractualisation a été signé le 12 juin 2019 avec la métropole de Dijon, un second à Grenoble le 20 juin à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, puis à Clermont-Ferrand, Nancy, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Lyon... ➔ Voir la vidéo ici : [www.bit.ly/diairmetropoles](http://www.bit.ly/diairmetropoles)

La rencontre entre acteurs est essentielle pour favoriser l'échange de bonnes pratiques : ainsi, au-delà de la diffusion d'information et d'identification de nouvelles actions, la DiAir organise des événements où les territoires ont l'opportunité de présenter leurs projets. Ainsi le 30 avril a eu lieu la première édition du **Forum initiatives et territoires**, lieu d'échanges entre acteurs qui a pour vocation d'être développé au niveau local. ➔ Lire l'article complet sur la journée FIT du 30 avril ici : [www.bit.ly/DiAirFIT](http://www.bit.ly/DiAirFIT)

**Le Train de l'hospitalité** #Projet. Pour faire circuler les bonnes pratiques et aller à la rencontre des acteurs de l'intégration et des citoyens dans les territoires, la DiAir, le HCR et la SNCF mettent sur les rails le « train de l'hospitalité ». Ce projet qui prendra corps en fin d'année constitue une véritable exposition itinérante. Prévu pour partir de Paris début décembre, le train de l'hospitalité fera escale en gares de Strasbourg, Bordeaux et Marseille pour achever son périple à Genève (Suisse) en ouverture du Forum mondial pour les réfugiés le 16 décembre prochain. Chaque étape donnera lieu à des événements locaux : visite du train-exposition, conférence, tables rondes, visites scolaires... Nous vous en dévoilerons plus dans les prochains mois.

## Le Contrat d'intégration républicaine renoué

**Pour faire face au défi de l'intégration républicaine des étrangers primo-arrivants, une politique renouée est mise en oeuvre en 2019.**

Celle-ci s'appuie sur les conclusions du Comité interministériel à l'intégration (C2I), réuni le 5 juin 2018 sous l'égide du Premier ministre.

Le C2I s'était largement inspiré du rapport du député Aurélien Taché qui présentait « 72 propositions pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers arrivant en France ».

Issues du C2I, 47 actions pour favoriser l'intégration ont été décidées et seront suivies par la direction générale des étrangers en France (DGEF) et, s'agissant du public réfugié, par la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Diair), pour l'ensemble des acteurs mobilisés.

Parmi les mesures prises, le contrat d'intégration républicaine (CIR), socle d'engagement dans le parcours personnalisé d'intégration républicaine d'une durée de 5 ans, a été renforcé avec des formations doublées et un nouveau volet emploi à partir du 1er mars 2019.

Le nouveau parcours d'intégration républicaine a été présenté lundi 18 mars 2019 aux partenaires institutionnels et aux acteurs de terrain (préfectures, jeunesse et sport, cohésion sociale, éducation nationale, associations, prestataires...) impliqués dans le dispositif.

➔ En savoir plus ici : [www.bit.ly/DiairDGEFCIR](http://www.bit.ly/DiairDGEFCIR)

**5 ans : c'est la durée du contrat d'intégration républicaine !**

Le parcours personnalisé d'intégration débute avec la signature d'un contrat d'intégration républicaine (CIR) et se poursuit avec des actions d'accompagnement individuel. Il se poursuit donc après le CIR, pendant les 5 premières années de la présence en France de l'étranger.

**Un chiffre-clé : 97 940**

Les premières régions de résidence des signataires sont l'Île-de-France (39 %), Auvergne-Rhône-Alpes (10 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %).

56 % des signataires sont issus de l'immigration familiale et 26 % sont des bénéficiaires de la protection internationale.

47 % des signataires ont bénéficié d'une formation linguistique.

Sources : OFII – données provisoires au 20 février 2019

## L'intégration des réfugiés par le logement

**L'accès au logement est une étape clé de l'intégration, permettant d'enclencher un parcours de vie stabilisé, qu'il s'agisse de l'ancrage territorial et social, de la scolarisation des enfants ou encore de l'accès à une formation ou un emploi. L'accès au logement est ainsi une des conditions pour accéder à l'autonomie.**

Pourtant les réfugiés sont souvent confrontés à des difficultés de compréhension de notre organisation administrative ou à une insuffisante maîtrise des procédures à respecter, qui fragilisent leur parcours d'accession au logement. Ils peuvent aussi être victimes de discriminations ou d'amalgames.



### Appel à projet Dihal / Diair « Cohabitations solidaires »

Forts du succès de l'expérimentation « hébergement citoyen » lancée en 2017, la Dihal, la Diair et la DGEF ont lancé en 2019 l'appel à projets « cohabitations solidaires ». 21 projets, dans 17 Départements, ont été retenus : ces projets visent à la fois la pérennisation de l'hébergement chez l'habitant mais également le développement de la colocation, avec accompagnement social, comme solution temporaire.

Ces projets sont des véritables tremplins en termes d'intégration puisqu'au-delà de l'accès au logement, ils favorisent la création de lien social, l'apprentissage de la langue française, la constitution d'un réseau pour la recherche d'emploi, etc.

➔ En savoir sur l'Appel à projet ici : [www.bit.ly/DihalDiairCohabitationsSolidaires](http://www.bit.ly/DihalDiairCohabitationsSolidaires)

Aussi, il convient de faciliter leur accès à un logement, et c'est tout le sens de la mobilisation impulsée par le Gouvernement depuis deux ans. Sous l'effet de cette politique partenariale, près de 9 000 logements ont été mobilisés en 2018 permettant de reloger 20.000 réfugiés. Prolongée en 2019, cette action a vocation à s'inscrire dans la durée.

Cette dynamique n'est possible que grâce à la mobilisation de toutes les énergies et de toutes les bonnes volontés : des élus locaux, sans qu'aucun accueil n'est possible, des préfets et des services locaux de l'Etat qui impulsent et animent une dynamique locale autour de ces enjeux, des acteurs du logement, publics ou privés, des associations, dont le rôle d'accompagnement des réfugiés est décisif pour leur intégration et enfin, de la société civile qui s'est largement mobilisée depuis 2015.

Composante du plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme, cette politique est intégrée dans la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés. La mise en oeuvre de la politique de mobilisation nationale de logements en faveur des réfugiés est animée par la Dihal, qui assure également le pilotage de dispositifs innovants adaptés aux spécificités des réfugiés en besoin de relogement.

En cherchant à faciliter et accélérer l'accès au logement des réfugiés, l'ambition est de donner aux réfugiés les moyens de s'intégrer rapidement afin de devenir des citoyens comme les autres qui participent à la création de richesse dans notre pays. Cet objectif de relogement des réfugiés répond également à un enjeu de cohésion des territoires en permettant une revitalisation des territoires les plus fragiles et une appropriation par toute la société des enjeux liés à l'accueil des réfugiés.

➔ En savoir plus sur : [bit.ly/DihalRefugiés](http://bit.ly/DihalRefugiés)

## Le Grand programme de service civique pour et avec les réfugiés

Le programme Volont'r, lancé en octobre 2018 par la Diair et l'Agence du service civique mobilise cette année 2 000 jeunes âgés de 18 à 25 ans autour de l'intégration des réfugiés, selon deux modalités.

D'abord, il offre 1 500 missions de Service civique en faveur des réfugiés, pour accompagner le changement de regard porté par les jeunes sur les migrations. Une campagne de communication, lancée en janvier 2019 avec le média Voxe spécialisé sur le segment des publics 15-25 ans, a permis de sensibiliser 540 000 jeunes aux enjeux de l'asile sur les réseaux sociaux, puis de les inciter à s'engager au travers d'une mission de service civique.

Par ailleurs, Volont'r propose à 500 jeunes réfugiés de faire l'expérience de l'engagement en réalisant une mission de service civique. Les jeunes réfugiés sont notamment accueillis, dans toute la France, par Unis-Cité, La Ligue de l'Enseignement et Concordia-Solidarités Jeunesses, qui ont été sélectionnés à l'occasion d'un appel à projet. Les missions proposées aux jeunes réfugiés concernent des domaines très variés (sport, éducation, solidarité intergénérationnelle, environnement, etc.) et sont complétées par des cours de français et un accompagnement renforcé.

La Diair fédère et accompagne par ailleurs toutes les structures qui, en dehors de l'appel à projet, souhaitent accueillir des réfugiés en mission de service civique ou proposer des missions en faveur des réfugiés.

## Fai'r

### Encourager les initiatives, favoriser les rencontres.

Comment « changer le regard » sur les réfugiés ? Comment favoriser la mobilisation citoyenne en faveur des personnes réfugiées ? Pour répondre à ces interrogations, la Diair a lancé le projet Fai'r. Fai'r, c'est d'abord la volonté forte de la délégation de favoriser la rencontre entre nos concitoyens et les personnes réfugiées : parce que se rencontrer, faire des choses ensemble, est essentiel pour apprendre à connaître l'autre et permettre le vivre ensemble. Le projet Fai'r, s'appuie également sur l'idée que la jeunesse est un moment d'engagement privilégié et qu'il est aujourd'hui nécessaire de proposer des espaces de mobilisation adaptés aux évolutions de la société. Ce dispositif a pris corps sous forme d'un appel à projets, 6 structures (Benenova, Croix Rouge, JRS France, Kabubu X Tissu Solidaire et Wintegreat) ont été sélectionnées. Ces projets, qui proposent différentes modalités d'engagement, se déploieront en 2019 et permettront à 1000 jeunes de s'engager pour les réfugiés.

### No(s) Cliché(s) : les réfugiés, une chance pour la France

2e prix catégorie affiches // "Faux défauts"  
Lauriane Ballandras, Blandine Chevestrier, Amandine Poirot, Caroline Pradet (École Estienne, Paris)



➔ Suivre l'actualité de la Diair en s'abonnant à la lettre d'information ici : [www.bit.ly/news\\_diair](http://www.bit.ly/news_diair)

## pour l'emploi des réfugiés

Des entreprises françaises de plus en plus à la recherche de salariés dans des secteurs ou de régions où elle peinent à recruter d'un côté. Des réfugiés souvent jeunes (la moyenne d'âge est de 32 ans) prêts à se former de l'autre. Mobiliser les entreprises est l'une des grandes priorités de la stratégie nationale pour l'intégration des personnes réfugiées.

Le programme « Hope », lancé conjointement par les ministères du Travail et de l'Intérieur a montré la voie: 1500 stagiaires en 2017/2018 et à nouveau 1500 en 2019 - 2020, avec un taux d'insertion professionnelle de 68%.

Après une première vague début 2019 qui concerne près de 7000 personnes, l'appel à projet du ministère du Travail pour l'insertion professionnelle des réfugiés (PIC) connaît sa 2e vague, en cours d'instruction: ni prescriptif ni directif mais ouvert à l'imagination et à l'innovation, cet appel à projet répond d'ores et déjà aux attentes de nombres d'entreprises.

Parallèlement, le maillage territorial de l'emploi des réfugiés se renforce, en particulier dans des secteurs tels que le bâtiment, l'automobile, le maraîchage, l'agro-alimentaire, la viticulture, la restauration mais aussi, à une moindre échelle, le conseil et la banque.

Mais les nécessités économiques ne sont pas tout: nombre d'entreprises sont conscientes de leur responsabilité civique, renforcée par la loi "Pacte" qui introduit l'intérêt social et les enjeux sociaux dans les statuts mêmes de entreprises. Et les employeurs sont foncièrement légalistes: dès lors que les personnes réfugiées se voient reconnaître un droit au séjour, les seules questions qui se posent à eux sont opérationnelles, notamment le sourcing et la maîtrise de la langue française.

L'emploi des réfugiés est une politique de long terme: les esprits et les projets mûrissent et, s'ils sont modestes, les premiers résultats sont bien là.

## Changer les regards

**Le changement des regards portés sur les réfugiés, la déconstruction des idées reçues, le développement des connaissances culturelles réciproques sont au cœur de l'action de la Délégation, et des éléments clef de réussite de ses missions en faveur de l'intégration.**

Aussi la Diair s'est attachée à engager des actions à différents niveaux pour mieux faire connaître les personnes réfugiées et leur richesse, notamment à travers **portraits et interview vidéos disponibles en ligne sur sa chaîne YouTube** ([www.bit.ly/youtube\\_diair](http://www.bit.ly/youtube_diair)), également par l'organisation d'événements en partenariat avec le monde associatif ou la société civile (expositions, débats...).

La déconstruction des idées reçues sur les réfugiés était aussi l'objet du **concours étudiant « No(s) cliché(s) »** ([www.nos-cliches-refugiés.fr](http://www.nos-cliches-refugiés.fr)) proposé par la Diair en partenariat avec Acteurs d'humanité, la Dihal, et l'Institut convergence migrations.

Enfin notons la collaboration de Diair avec l'Agence Magnum photos et la Maison des journalistes, qui en co-financement avec la DGEF notamment, ont produit l'expo-projet « D'Ici »

➔ [www.bit.ly/DiairMDJMagnumDici](http://www.bit.ly/DiairMDJMagnumDici)